

### **REPOSES DU DASEN :**

- Devant le tableau vaste que nous avons brossé, le DASEN a rappelé « que nous sommes tous attachés à porter les valeurs de l'école de la République.
- Pour ce qui est des difficultés de remplacement, le DASEN les impute à des congés maladies importants mais ne voit pas de solution dans l'état actuel de ses moyens.
- Le DASEN est d'accord avec nous pour dire que la formation ne peut se faire exclusivement à distance et qu'il faut aussi du présentiel.
- Les IEN et le DASEN ne sont pas contres la tenue d'un groupe de travail sur l'inspection individuelle
- S'agissant de la bienveillance de la hiérarchie à notre égard, le DASEN a parlé d'exigence avec des objectifs qui lui appartient de faire partager d'où la nécessité d'un consensus. Il ne nie pas un nécessaire épanouissement dans le métier d'enseignant et a confiance dans notre capacité collective à surmonter les difficultés. Amen.

### **REPRESENTANTS POUR LA COMMISSION DE REFORME :**

Cette commission traite des accidents du travail, de demande de temps partiels thérapeutiques qui en découlent, de retraite pour invalidité ... Elle est présidée par le préfet en présence des chefs de service et de 2 représentants du personnel par organisation syndicale. Pour le SNUipp, Catherine Habert représentera les collègues issus de la hors classe et Peggy Goepfert pour les classes normales.

### **PERMUTATIONS INFORMATISEES : VERIFICATION DES BAREMES**

14 collègues participent au mouvement interdépartemental cette année.

Ils demandent de 1 à 6 départements à la fois, avec des barèmes allant de 26 à 577.83 points.

Il est impossible à ce jour de faire des pronostics, vu que ce mouvement est dépendant des vœux et barèmes des autres collègues... Chaque année, les participants étant différents, les demandes étant variées, il est impossible d'estimer le nombre de points nécessaire pour obtenir tel ou tel département.

Les demandes seront examinées en CAPN fin février, les résultats seront communiqués à partir du 9 mars 2015, patience...

### **INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE DIRECTION D'ECOLE**

16 collègues ont demandé leur inscription sur la liste d'aptitude à la fonction de directeur d'école, certains faisant fonction cette année, d'autres souhaitant passer l'entretien préalable à l'inscription.

13 d'entre eux ont obtenu cette inscription valable pour les 3 rentrées prochaines : 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018.

BOURQUIN Vanessa  
FLIRDEN Mathilde  
FRESARD Fabien  
GENOT Anne-Sophie  
KETTANI Delphine  
LEFILLIATRE Delphine  
MARIE Benjamin  
MATERNIK Celine  
NEGRI Frederic  
PERRA Angélique  
PILLOT Benoit  
SENES Christine  
VANNIER Sophie

Le SNUipp-FSU 90 demande depuis plusieurs années à ce que les collègues ayant eu un avis défavorable puissent avoir des précisions sur les raisons pour lesquelles ils ont eu cet avis défavorable. Le DASEN va enfin dans notre sens.

## PROMOTIONS : REAJUSTEMENT

La CAPD a opéré un réajustement sur les promotions octroyées le 14 octobre dernier, par rétroactivité, pour un collègue qui avait des services auxiliaires validés (non connus par l'administration). C'est au personnel de fournir à l'administration les justificatifs pour leur prise en compte dans le calcul de l'AGS. Si vous êtes dans ce cas et que vous avez eu une vie antérieure à celle d'enseignant, prenez contact avec le service DRH pour régulariser votre situation.

## DEMISSION D'UN PROFESSEUR DES ECOLES STAGIAIRES

Un PES a démissionné début janvier. (Pour rappel, un contractuel a démissionné aux vacances d'automne) Le SNUipp-FSU 90 s'interroge toujours lors de la démission d'un collègue : quelles sont les raisons qui poussent à la démission à peine le concours obtenu ? Est-ce une erreur de conception du métier, une charge de travail sous-estimée, des difficultés rencontrées que personne n'a pu l'aider à surmonter ? Nous revendiquons (cf grève du 3 février) une formation initiale mêlant terrain et théorie dans des proportions viables (1/3 classe, 2/3 cours théoriques).

## QUESTIONS DIVERSES DU SNUIPP-FSU 90 :

→ ***REP+ : quel cadrage prévu pour organiser la décharge des collègues concernés ? Comment comptez-vous organiser les services ?***

Une réflexion a déjà été conduite mais la situation est complexe. Cette réflexion, qui est encore en cours, doit aboutir à un système cohérent pour les élèves, articulant les différents besoins, pour le bien être des élèves et des enseignants, en visant la réussite des élèves.

La concertation école/collège vise la cohérence de la petite section de maternelle à la 3<sup>ème</sup> de collège. Le référentiel REP sera un levier, détaillant les 6 axes à développer.

Mais il n'y a pas de cadrage national pour l'organisation.

Le SNUipp-FSU sera vigilant à la mise en place de cette décharge qui doit être cohérente pour les élèves mais aussi efficace pour les enseignants. Ce dispositif doit faciliter la concertation, le travail d'équipe visant la réussite des élèves mais ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des collègues.

→ ***Organisation des animations pédagogiques : calendrier et délais de prévenance. Organisation des ateliers (calendrier, convocation)***

Le SNUipp 90 s'est fait le porte-parole des collègues qui en assez d'être prévenus au dernier moment pour des réunions hors temps scolaire sur des créneaux 17-19h compliqué pour la garde des enfants. Le SNUipp-FSU soulève aussi le souci des stages CANOPE qui ont nécessité une double inscription (IEN + CANOPE) peu claire dès le début.

Les IEN reconnaissent que l'organisation des animations et des ateliers a été particulièrement difficile cette année. Beaucoup, voire trop d'ateliers, ont complexifiée la tâche d'organisation. Si les dates ont été calées rapidement, il a fallu attendre les inscriptions pour connaître le nombre de collègues intéressés, pour déterminer le nombre de groupes et le lieu accueillant ces formations. Elles ont promis un effort pour l'année prochaine.

→ ***Un point de situation sur les remplacements dans le département : quelques données chiffrées, la hiérarchie des priorités de remplacements***

La situation est catastrophique, vous vous en rendez compte au quotidien. Le service des remplacements n'a fonctionné normalement que durant le mois de septembre... En janvier c'est 400 demi-journées non remplacées !! Il manquerait 30 postes de TR quotidiennement ! C'est ainsi que début février le recteur a donné l'autorisation de recruter 5 contractuels pour rallonger la liste des 10 contractuels recrutés en septembre. Situation totalement inédite dans le 90, mais aussi dans notre académie.

Le SNUipp-FSU ne se satisfait pas d'une situation si précaire et revendique un recrutement réel et pérenne de collègues, par le jeu du nombre de lauréats au concours affectés dans notre département.

Nous vous encourageons à faire des courriers au DASEN en équipe d'école pour relater toutes les difficultés rencontrées en cas de non-remplacement.

→ ***Un point sur les contractuels en postes et à venir : leur suivi, leur affectation (notamment pour les 5 nouveaux)***

L'équivalent de 5 temps pleins vient d'être octroyé à notre département. L'administration est en cours de recrutement mais le vivier s'amenuise. Un appel va être lancé au sein des ESPE, afin que les futurs collègues aient quand même un minimum de formation et de connaissance sur l'enseignement. On en est pas encore réduit à recruter à pôle emploi...

Le SNUipp-FSU 90 a soulevé la question des collègues remplaçants qui se voient retirés d'un remplacement long pour « offrir » un poste aux contractuels (encore un nouvel enseignant pour les élèves collègues.

Le DASEN nous a expliqué que les contractuels sont affectés prioritairement sur des remplacements longs, en évitant les structures isolées, les structures spécialisées et les niveaux CP et CM2. Ils sont suivis par un conseiller péda référent, ils ont droit à 4 visites dans l'année, avec un compte-rendu écrit suite à chaque visite. Les IEN trouvent que les contractuels « se débrouillent bien ».

Quelle interprétation pour cette dernière remarque ? Pour le SNUipp 90 les contractuels « se débrouillent bien » parce que les collègues, partageant la classe ou de l'école, les directeurs ne comptent pas leur temps pour les conseiller, les guider, les épauler. Le SNUipp demande à ce que ce temps soit reconnu et que les collègues puissent le déduire de leurs 108h.

→ ***Demande de dates pour : Groupe de Travail « allègement des tâches administratives »***

Attendu depuis le mois de décembre, dans le cadre de la refondation de l'école, il se tiendra le jeudi 19 février prochain. Chaque organisation syndicale proposera une délégation majoritairement composée de directeurs d'écoles.

Le SNUipp-FSU 90 constituera une délégation avec 3 directeurs représentatifs et 1 délégué du personnel. Nous ne manquerons pas de relayer la parole des collègues du terrain, croisés au détour d'une tournée d'école et/ou de la Réunion d'Information Syndicale spéciale direction qui s'est tenue en décembre dernier.

→ ***Conseil de formation***

Suite aux résultats aux élections professionnelles de décembre dernier, le SNUipp-FSU 90 occupera 2 sièges et le Se-UNSA occupera 1 siège au conseil de formation. Le prochain se réunira le 18 février.

→ ***Point d'étape sur les décharges de directeurs de – de 4 classes : tous les collègues concernés ont-ils eu droit à 2 jours avant les vacances de Toussaint comme prévu dans le texte ?***

Les décharges de directeurs de – de 4 classes ont pu être accordées pour partie en début d'année scolaire, mais au regard de la pénurie des remplaçants, il n'est plus possible d'en proposer pour le moment.

A ce jour 9 directeurs n'ont eu aucune décharge, 21 directeurs ont eu au moins les 2 jours réglementaires de début d'année, 5 directeurs ne veulent pas de décharge. (nombre total de directeurs concernés : 77).

Les 4 jours de décharges prévus par le décret, peuvent être donnés jusqu'au 5 juillet 2015. Une deuxième vague sera proposée dès que les remplacements le permettront.

Le SNUipp-FSU 90 sera vigilant à l'application de ce décret et demandera régulièrement un état des lieux chiffré.

→ ***Formation Continue : point d'étape sur les stages***

Stage i06 « l'enseignement des sciences et des mathématiques à l'école élémentaire » : 7 candidatures retenues.

Stage i02 « mise en œuvre d'un parcours artistique » et stage i04 « compréhension lecture pour les élèves en difficulté au cycle 2 » se dérouleront en mars après une relance début février.

Une formation directeur sur la circonscription de B2 a été reportée.

Le SNUipp-FSU 90 est intervenu sur le nouveau mode de fonctionnement de la formation continue: les collègues ayant obtenu un stage de formation continue ont reçu un courrier leur rappelant le caractère obligatoire de ce stage, même s'ils n'étaient pas remplacés. Laisser ses élèves au fond de la classe des autres collègues pour partir en stage n'est pas une situation banale et facile à gérer.

Le SNUipp-FSU 90 revendique une formation continue de qualité mais pas au détriment de l'enseignement pouvant être proposé aux élèves durant l'absence du collègue en formation.

Vos élues en CAPD au titre du SNUipp :  
Catherine Habert, Peggy Goepfert, Géraldine Tapie  
Jaques Lalande, Céline Papin, Anne Forgerit